

E-LEARNING - MRI - MRP

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les biens professionnels assurables
- Analyser les garanties matérielles et immatérielles communes d'un contrat MRP et MRI
- Maîtriser les différentes RC présentes dans les contrats et comment elles fonctionnent
- Maîtriser les garanties propres au risque Industriel (BDM, Risques techniques)
- Conseiller le client pour mettre en place des capitaux adaptés aux besoins de l'entreprise
- Mettre en place des solutions adaptées (Programme internationaux, co-assurance, LCI)
- Être autonome sur une visite de risque entreprise

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) :

- De permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi ;
- De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée ;
- De réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;
- De favoriser la mobilité professionnelle.

Public

Le public concerné est :

- Collaborateurs, manager, agent
- Toutes personnes exerçant dans le secteur de l'assurance

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap ?

Nous nous engageons à nous adapter à toutes demandes de modification de support, de lieu, d'outil pédagogique, des horaires, du rythme.... Nous sommes à votre disposition et à votre écoute. Même en cas d'impossibilité de notre part du point de vue logistique, nous nous assurons de vous proposer une alternative à votre parcours de formation.

PERFORM ASSUR

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B

13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Email : info@perform-assur.fr

Tel : +33413106399



Délai et Modalités d'accès

Les délais d'accès à l'action sont : 1 semaine avant le début de la formation.

Prérequis :

- AUCUN

Durée

Cette formation se déroulera en 7.00 heures, sur un intervalle de 1.00 jours, en e-learning.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût 200.00€ TTC (Conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI)).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement - Éléments matériels de la formation

- Supports pédagogiques : Séquence de e-learning en ligne
- Quizz
- Supports techniques : Exemples réels ou virtuels contenus dans le support (vidéos, annexes...)

Présentation :

Perform'Assur est un centre de formation spécialisé dans le secteur de l'assurances qui a vu le jour en 2020, et qui propose aux compagnies, agents, courtiers et aux sociétés ayant leur propre service assurance, des formations sur les mécanismes des garanties, sur la gestion des sinistres et sur la vente de produits d'assurances.

Nos locaux sont situés sur Aix en Provence, toutefois, nos formateurs interviennent et se déplacent dans toute la France. Nos formations répondent à l'obligation de formation à la suite des directives de la DDA de 2018.

Nos techniques de formations :

- Explications sur les législations en vigueur
- Décryptage de contrat type
- Mise à disposition de document pour vous aider dans votre quotidien
- Quizz

Compétence et qualification de nos formateurs :

Nos formateurs sont tous issus du monde de l'assurances, ils participent tant à la création qu'à l'animation des supports de formation en présentiel.

Modalités techniques pour contacter nos formateurs :

Ils sont également à votre disposition, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour répondre à toutes vos interrogations par mail à l'adresse info@perform-assur.fr ou par téléphone au 04.13.10.63.99.

Délai réponse suite à une demande de contact :

PERFORM ASSUR | SAS au capital social de 10 000€ |

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B 13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Numéro SIRET : 88322418000033

Enregistré sous le numéro 93131839413.

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. Mis à jour le 19.11.2025

PERFORM ASSUR

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B

13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Email : info@perform-assur.fr

Tel : +33413106399



24 h (en jour ouvré)

Contenu de la formation

- PARTIE MRP CHAPITRE 1 : Découvrir le marché de l'assurance professionnelle
 - QUELS SONT LES PRO CONCERNES PAR UNE ASSURANCE PROFESSIONNELLE ?
- CHAPITRE 2 : Les biens professionnels assurables
 - BATIMENTS ET BIENS IMMOBILIER
 - BAUX ET ZOOM SUR LES RENONCIATIONS A RECOURS
 - DEFINITION DES BIENS MOBILIERS
 - DEFINITION DES AMENAGEMENTS PROFESSIONNELS
 - LES VALEURS, LES ARCHIVES, MOULES ET SUPPORTS D'INFORMATIONS
 - LES JUSTIFICATIFS A RECUEILLIR POUR LA MISE EN PLACE DU CONTRAT
- CHAPITRE 3 : Analyse des garanties matérielles
 - INCENDIE
 - DEGAT DES EAUX
 - CATASTROPHE NATURELLE ET EVENEMENTS CLIMATIQUES : Spécificités de la garantie catastrophe naturelle
 - ZOOM SUR LES FRAIS ET PERTES
 - CONDITION DE LA GARANTIE VOL ET VANDALISME
 - CONDITION DE LA GARANTIE BRIS DE VITRE
 - DOMMAGE ELECTRIQUE - BRIS DE MACHINE - PERTES DE MARCHANDISES sous température régulée - GARANTIE AUTRES RISQUES
 - BIENS PROFESSIONNELS TRANSPORTES - AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ASSISTANCE ET HONORAIRE D'EXPERT
 - ZOOM SUR L'INDEMNISATION ET LA VALEUR A NEUF
 - DEFENSE ET RECOURS
 - PROTECTION JURIDIQUE
- CHAPITRE 4 : Analyse des garanties immatérielles
 - PERTE D'EXPLOITATION
 - PERTE VENALE DU FOND DE COMMERCE
- CHAPITRE 5 : Les garanties de responsabilités
 - MISE EN JEU DE LA RC - TYPES DE RC - NOTION DE RC PRO
 - EXEMPLES DE DOMMAGES MATERIELS ET CORPORELS
 - EXEMPLES DE DOMMAGES IMMATERIELS CONSECUTIFS ET NON CONSECUTIFS
 - DEFINITIONS DES BIENS CONFIES ET EXEMPLE DE DOMMAGES
 - FRAIS DE DEPOSE ET REPOSE - FRAIS DE RETRAIT (objet de la garantie)
 - RECAPITULATIF DES RISQUES ET GARANTIES
- PARTIE MRI CHAPITRE 6 : Maîtriser les garanties propres aux contrats MRI
 - Qui sont les cibles en MRI ?
- CHAPITRE 7 : Les facteurs aggravant du risque incendie
 - LES RISQUES INCENDIE : le bâtiment (matière combustible) - La marchandise - Les installations générales et techniques - L'activité - L'intervention humaine
- CHAPITRE 8 : Les Capitaux à assurer – Limite de Garanties - Cumul
 - LES CAPITAUX A ASSURER : Les valeurs à prendre en compte en assurance
 - QU'EST CE QUE LA CO - ASSURANCE
 - QU'EST CE QUE LA RE - ASSURANCE
 - QU'EST CE QUE LA LCI : Limite contractuelle d'indemnité
- CHAPITRE 9 : La Territorialité – Les Programmes Internationaux
 - LA TERRITORIALITE : Définition et exclusion
 - POINT SUR LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX
 - LES AVANTAGES D'UN PROGRAMME INTERNATIONAL
- CHAPITRE 10 : La visite de risques
 - LE BUT D'UNE VISITE DE RISQUE : Axe, rapport de visite

PERFORM ASSUR | SAS au capital social de 10 000€ |

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B 13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Numéro SIRET : 8832241800033

Enregistré sous le numéro 93131839413.

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. Mis à jour le 19.11.2025

PERFORM ASSUR

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B

13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Email : info@perform-assur.fr

Tel : +33413106399



- LES RISQUES : Externes, l'activité, le bâtiment, les capitaux (matériels, marchandises, approvisionnements) , chauffage, l'électricité.
- ZOOM prévention sur les installations électriques, extincteurs et RIA, liquides inflammables, prévention sur le stockage,
- Les questions à se poser en cas de bris de machine, de vol
- Les documents relatifs à l'étude des besoins
- L'approche globale : Pensez multi équipement

Suivi et évaluation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questions Quizz de fin de formation (QCM).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Relevé de connexion

L'attestation de fin de formation est délivrée uniquement si l'intégralité des heures prévues a été suivie.

Pour les formations en e-learning, le temps de connexion est pris en compte dans le calcul des heures de présence.

En cas de suivi partiel, une attestation mentionnant les heures réellement effectuées et les compétences acquises pourra être remise.

Il incombe au stagiaire de veiller à sa disponibilité et au respect des temps de présence et de connexion requis.

Date de création : 16 février 2024

Date de dernière mise à jour : 13/01/2026

Version : 1

PERFORM ASSUR | SAS au capital social de 10 000€ |

80 rue CHARLES DUCHESNE BAT LE MERCURE B 13290 AIX EN PROVENCE – LES MILLES

Numéro SIRET : 88322418000033

Enregistré sous le numéro 93131839413.

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. Mis à jour le 19.11.2025